

## AVANCEMENT DES TRAVAUX ET INVESTIGATIONS SUR UNE CANALISATION DE TRANSPORT DE PETROLE A VAUX-LE-PENIL (SEINE-ET-MARNE)



Suite à l'incident survenu en mars dernier, à Vaux-le-Pénil, sur la canalisation (ou pipeline) dite « 8'' EPHS-GPS » de notre réseau de conduites pétrolières, nous avons localisé et étanché une fuite, et lancé l'ensemble des actions requises pour la réparation de cette installation et la remise en état du site. La crise sanitaire nous a contraints à suspendre quelques temps les travaux et diagnostics tout en maintenant un haut niveau de vigilance en termes de sécurité des personnes et de respect de l'environnement. Dès que cela a été possible, nous avons relancé l'ensemble des actions et sommes restés mobilisés pour que soient respectées sans relâche les mesures mises en place par l'autorité sanitaire. Nous mettons tout en œuvre pour rétablir une situation normale d'ici la fin de l'année 2020.

### Réparations nécessaires à la remise en service de la canalisation, dans les conditions d'exploitation requises par l'Administration

Depuis le 19 mai, les travaux de remplacement du tronçon du tube endommagé sont terminés et leur fiabilité éprouvée par des organismes tiers et selon les conditions d'exploitation requises par l'Administration.

### Détermination et analyse des causes exactes de l'incident

Le tronçon incriminé a été expertisé par un organisme indépendant tiers, l'Institut de Soudure. Le rapport qui nous a été adressé en début d'été indique une corrosion interne, dont l'origine n'a pas encore clairement été identifiée. Tout est mis en œuvre afin de comprendre les causes ayant conduit à cette défaillance.

### Inspections supplémentaires sur l'état de la canalisation

Afin de disposer d'un état des lieux complet avant son redémarrage, nous avons utilisé les meilleures techniques disponibles, afin de croiser de nouvelles données et vérifier tout défaut éventuel. Le 28 juillet, un contrôle de toute la longueur de la canalisation (24 km) a été réalisé avec un outil de dernière génération, à haute résolution, appelé un « racleur instrumenté ». Nous disposerons du rapport final au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020. Nous nous assurerons ainsi, sous contrôle de l'Administration, de l'intégrité du pipeline. Dans le cas où des défauts seraient identifiés, nous réaliserons les réparations requises, en phase avec la réglementation.

### Environnement

Conformément à la demande de la Préfecture, une étude de vulnérabilité des milieux a été réalisée, par un bureau d'études indépendant spécialisé dans la gestion de l'environnement, TAUW, afin de proposer un plan d'échantillonnage « sol » et « eau » adapté à l'incident et aux caractéristiques environnementales de l'endroit où il a eu lieu.

En accord avec le Service de la Préfecture en charge de l'Environnement, les travaux de diagnostic ont donc été menés du 11 au 26 mai, au niveau des sols et des eaux souterraines. Tous les échantillons prélevés ont fait l'objet d'une analyse physico-chimique, et nous ont permis d'établir factuellement la présence ou l'absence d'un impact au droit de chaque sondage réalisé et de proposer un plan de gestion / dépollution :

- eaux souterraines : aucun impact lié à la fuite,
- sédiments au fond du Rû de la Noue : aucun impact lié à la fuite,
- sols : 4 impacts liés à la fuite.

Les services d'Etats nous ont donné l'autorisation de dépolluer et réhabiliter les zones impactées. Ces travaux, initiés le 24 août dernier, menés avec l'autorisation de la Préfecture et de la Mairie de Vaux-le-Pénil, devraient se terminer d'ici la fin du mois de septembre 2020. Notre objectif est de récupérer l'ensemble des volumes d'hydrocarbures « perdus » lors de l'incident. Les terres excavées sont envoyées vers un centre de traitement spécialisé, fiable et sécurisé, BIOGENIE, dans lequel elle sont traitées et valorisées. Nous remplacerons ces volumes par des remblais appropriés pour remettre le site dans son état initial. Les berges du Rû seront stabilisées et réhabilitées.

### **Reste à réaliser**

- 4<sup>ème</sup> trimestre 2020
  - Remise en état initial et réouverture au public de la zone (après réception des travaux par l'Administration)
  - Rapport d'inspection de la canalisation
  - Réunion d'information
  
- Début 2021
  - Redémarrage de la canalisation (selon autorisations Préfectorales)

### **Sécurité**

Pour assurer la sécurité des personnes et garantir le bon déroulement des travaux, nous maintenons, jusqu'à nouvel ordre, le gardiennage 24h/24 de la zone.

Nous nous attachons à ce que l'ensemble des personnes qui interviennent pour Vermilion disposent des meilleures conditions de sécurité et de santé pour le faire, dans le strict respect des dispositions gouvernementales.

Vermilion rappelle qu'elle veille au quotidien à mener ses activités de façon à ne pas compromettre la santé et la sécurité du public, de ses prestataires et salariés, et à préserver la qualité de l'environnement.

### **Un dialogue régulier et transparent**

Vermilion a instauré, dès le début de l'incident, un dialogue régulier et transparent pour informer de la situation et des mesures déployées, et nous nous engageons à maintenir ce niveau de communication jusqu'au rétablissement complet de la situation.

Une réunion d'information se tiendra d'ici la fin de l'année 2020, si et seulement si l'évolution de la crise sanitaire actuelle nous le permet.

Nous agissons en concertation avec la Préfecture de Seine-et-Marne, les autorités de contrôle, la Police de l'Eau, les pompiers et les services municipaux de Vaux-le-Pénil. Nous leur adressons tous nos remerciements pour leur investissement à nos côtés.

### **Contact :**

Christelle Dupouy

06 87 60 24 08

[cdupouy@vermilionenergy.com](mailto:cdupouy@vermilionenergy.com)

[www.vermilionenergy.fr](http://www.vermilionenergy.fr)